

La Lettre

n°37

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

Pas de hausse des impôts locaux départementaux

Le Président de l'Assemblée des Départements de France a annoncé, lors du congrès annuel qui s'est tenu à Besançon, que « l'année 2012 pourrait être la pire de toutes pour les budgets des Départements ». Nous y sommes et le ciel s'assombrit chaque jour davantage sur l'horizon des finances publiques locales.

La crise très profonde que traverse notre pays en constitue une des raisons. Mais la situation infligée par le gouvernement aux collectivités locales et plus particulièrement aux Départements contribue à les asphyxier.

La suppression de la taxe professionnelle suivie par le gel des dotations aux collectivités ont profondément fragilisé leurs ressources fiscales. Simultanément, les allocations individuelles de solidarité nationale (Apa, RSA et PCH), insuffisamment compensées, ont continué de progresser, creusant un dangereux écart entre recettes et dépenses.

À l'« effet de ciseaux » a donc succédé un véritable effet de tenailles, qui entrave fortement notre collectivité dans ses choix. Alors que la crise économique et sociale réduit le pouvoir d'achat des Lot-et-Garonnais, situation renforcée par l'annonce récente du président de la République d'augmenter la TVA de 19,6 à 21,2 %, il

convient de préserver les enjeux essentiels que représentent la solidarité, l'éducation ou le logement.

Le budget départemental 2012 sera, en Lot-et-Garonne comme ailleurs, un budget contraint, que la majorité départementale souhaite voir s'articuler autour des grandes orientations suivantes :

- la stabilité des taux de la fiscalité directe départementale pour la 3^e année consécutive ;
- la réduction des dépenses de fonctionnement ;
- le maintien du meilleur niveau d'investissement possible tout en préservant des ratios d'endettement raisonnables ;
- le recentrage des politiques départementales sur des objectifs jugés prioritaires.

C'est ainsi que nous passerons ce cap difficile, en espérant que l'année 2012 verra enfin des solutions se dessiner pour le règlement de grands dossiers nationaux, tel que le financement de la dépendance, chantier laissé à l'abandon par le gouvernement depuis plus de 4 ans.

Le Conseil général ne renonce pas, malgré les coups qui lui sont portés, malgré la réduction de ses moyens. La majorité départementale demeurera fidèle à ses orientations, à ses engagements, en somme : fidèle à elle-même.

ÉDITO
Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

2

LE POINT SUR

- Le Débat d'orientations budgétaires (Dob)

3

ZOOM SUR

- La Coddem
- Le baluchonnage

EN BREF

- Une nomination

4

À NOTER

- Contrat de rivière Lot aval
- E-tourisme

TRAVAUX ROUTIERS

Directeur de la publication :
Pierre Camani

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Conseil général 

LE POINT SUR

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB)

Des décisions cohérentes et responsables

Le 13 février dernier, les grandes orientations budgétaires du Département ont été débattues. Dans un contexte de crise, la majorité départementale, refusant d'alourdir les impôts locaux des Lot-et-Garonnais, a choisi de miser sur la cohérence et la responsabilité de ses décisions. Aussi, les objectifs de l'année 2012 seront de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de préserver un niveau d'investissement élevé.

Depuis 2002, l'État poursuit et amplifie les transferts de compétences à destination des Conseils généraux, dont l'action en faveur des solidarités sociales et territoriales ne cesse de se renforcer. Les Départements financent ainsi désormais le RSA, l'APA et la Prestation de compensation du handicap. Or ces charges nouvelles n'ont pas été compensées à hauteur des engagements de l'État. Pour la seule année 2011, le manque à gagner pour le Lot-et-Garonne s'élève à près de 39 M€, et dans une logique exponentielle devrait continuer à croître d'année en année. Ainsi en 2012, ce sont 4,2 M€ qui s'y ajouteront. En parallèle, les dotations de l'État aux collectivités locales stagnent.

L'équation budgétaire devient impossible !

Face à cette situation préoccupante, un choix essentiel devait être pris : soit augmenter massivement les impôts locaux, soit engager une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement pour préserver un niveau d'investissement élevé. La collectivité a décidé de ne pas alourdir davantage le budget des ménages. Hormis la stabilité des taux de fiscalité locale, le budget 2012 voté en mars prochain présentera donc le maintien de ratios d'endettement raisonnables et du meilleur niveau d'investissement possible. La collectivité favorisera également un recentrage de ses politiques départementales. Ainsi, sur des objectifs jugés prioritaires, un effort financier sera consenti.



Une motion pour l'Éducation

La majorité départementale, par la voie de Christian Ferullo, vice-président en charge de l'éducation, a tenu à apporter une nouvelle fois son soutien à la communauté éducative, (enseignants, parents d'élèves et élèves...) et déposé lors de cette session budgétaire une motion dénonçant les nouvelles suppressions de postes dans l'Éducation nationale. 18 postes sont concernés en Lot-et-Garonne, dont 10 rattachés aux Rased (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), qui, depuis 1990, soutiennent les élèves des écoles maternelles et primaires.

La session plénière du 13 février sur les orientations budgétaires aura été l'occasion de mettre en valeur plusieurs dossiers. Retour sur le rapport de développement durable, la communication des observations de la Chambre régionale des comptes et l'avis sur le projet de santé de l'Agence régionale de santé.

Rapport annuel 2012 en matière de développement durable

Présenté en amont du DOB, ce rapport a été l'occasion de revenir sur la démarche engagée depuis 2010 par la collectivité en termes de développement durable, tant sur le plan interne que territorial. L'Agenda 21-Plan climat-énergie territorial sera prochainement soumis au vote de l'Assemblée. L'Agenda 21 interne est déjà actif. À noter entre autres des économies sur les dépenses de fonctionnement. À découvrir dans son intégralité sur www.cg47.fr

La gestion du Conseil général passée au crible de la Chambre régionale des comptes

Dans son rapport d'observations remis en octobre 2011, la CRC a examiné la gestion départementale

entre 2004 et 2011. La juridiction est particulièrement sévère à l'égard de la période antérieure à 2009, relevant de nombreuses « anomalies », voire des illégalités (par exemple le non reversement du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation aux communes). Elle regrette aussi l'insuffisance des outils d'évaluation. La Chambre salue par ailleurs les efforts fournis par la majorité départementale depuis 2009 : régularisation des anomalies, sécurisation juridique et financière, réduction du train de vie de la collectivité. À découvrir dans son intégralité sur www.cg47.fr/crc

Avis du Département sur le Projet régional de santé (PRS)

Le PRS, adopté pour cinq ans (2012-2016) par l'Agence régionale de santé,

constitue la clé de voûte de l'action sanitaire de l'État en région, identifiant les priorités de chaque territoire et les mesures qui en découlent, tout en œuvrant au décloisonnement des secteurs médicaux. Si le Conseil général ne peut que partager les objectifs généraux poursuivis, il a émis des réserves sur trois points principaux : en matière d'organisation des soins de 1^{er} secours, puisqu'une seule maison pluridisciplinaire de santé est envisagée en Lot-et-Garonne ; en matière de soins hospitaliers, puisque le territoire, pourtant sous doté, n'est pas considéré comme déficitaire. Le Département pointe enfin l'absence de programmation du service de placement spécialisé d'enfants et du nombre de lits en Ehpad, domageable à la politique de solidarité menée par le Conseil général.

■ ZOOM SUR

LA SANTÉ

Les avancées de la Coddem

La 4^e séance plénière de la Commission départementale de la démographie médicale (Coddem) s'est tenue le 16 janvier, en présence de Pierre Camani, président du Conseil général et sénateur de Lot-et-Garonne, de Marc Burg, préfet de Lot-et-Garonne, et de Nicole Klein, directrice de l'Agence régionale de la santé (Aquitaine). Revenant sur le contexte et notamment la problématique des installations de médecins en Lot-et-Garonne, les responsables ont évoqué des signes encourageants suite aux nouvelles politiques mises en œuvre.



Une initiative unique et fédératrice

Créée en 2009 à l'initiative du Conseil général, la Coddem agit depuis pour que le département ne devienne pas un « désert médical ». À ce titre, elle fédère la majorité des acteurs de la santé et ne cesse de se développer puisqu'elle a récemment accueilli cinq nouveaux ordres, à savoir les dentistes, les pharmaciens, les kinésithérapeutes, les infirmiers et les sages-femmes. Cet élargissement traduit d'une part l'engouement des professionnels pour la Coddem, et d'autre part l'aspiration à un changement de pratiques en milieu médical. Car le constat s'intensifie chez les jeunes médecins : ils ne souhaitent plus exercer comme cela se faisait jusqu'à présent, ils veulent se retrouver autour d'un véritable projet de santé, ne plus travailler seuls mais bien avec d'autres acteurs de la santé.

Le point sur les projets de santé par territoire

Pour attirer de nouveaux médecins, il faut donc pouvoir répondre à leurs attentes. La définition de 15 aires de santé a été l'une des premières actions de la Coddem. Cette étape a permis

d'organiser l'offre de soins dans tout le Lot-et-Garonne et de préfigurer la création de Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP). Le premier pôle de santé verra le jour dans les mois à venir sur l'aire Miramont-Duras-Lévigac. Pour les autres aires, où les projets sont à des stades d'avancement différents, le Conseil général met à disposition un animateur de santé territorial. Il maintiendra la mobilisation et apportera une aide précieuse au montage technique des dossiers, notamment pour les porteurs de projet qui ne disposent pas de moyens adaptés.

La difficile question du financement des pôles de santé

Pour encourager la création des MSP, le Conseil général a débloqué en 2010 une enveloppe de 2 M€. Mais cette décision sera insuffisante si l'État, compétent en matière de santé publique, n'affecte pas les crédits suffisants pour lutter efficacement contre la désertification médicale et n'en assure pas une répartition juste et transparente. La majorité départementale réaffirme que l'accès de tous à des soins de qualité est, ou plutôt devrait être, une priorité nationale.

Raymond Girardi représentera l'ADF

En décembre dernier, l'Assemblée des Départements de France (ADF), qui réunit les présidents des 102 Départements français, a désigné Raymond Girardi, vice-président du Conseil général en charge de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement, pour la représenter au sein de l'Observatoire national de la consommation des espaces agricoles.

Cet observatoire a été créé par la loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010. Il a vocation à élaborer des outils de mesure de changement de « destination » des espaces agricoles et des indicateurs d'évolution. Son équipe est composée de deux parlementaires, cinq représentants des associations de collectivités territoriales (dont l'ADF), trois issus d'associations de protection de l'environnement agréées, deux de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, un de la propriété agricole et cinq de l'État.

Cette nomination, dont s'est félicité Pierre Camani, démontre que la politique menée par le Conseil général en Lot-et-Garonne est reconnue au plus haut niveau. Le travail effectué au sein des États généraux de l'agriculture en est le dernier exemple le plus probant.

EN BREF

« Baluchonnage » : la relève des aidants familiaux

Initiative inscrite au Schéma départemental gérontologique 2011-2015 et lancée à titre expérimental en décembre sur trois secteurs - Castillonès-Lauzun, Castelmoron-Monclar, Bouglon-Houeillès - le « baluchonnage » devrait révolutionner le quotidien des aidants familiaux.

Néologisme québécois, le « baluchonnage » est aussi un service nouveau en Lot-et-Garonne, conforté par plusieurs expériences réussies dans d'autres départements. Le Conseil général de Lot-et-Garonne, fort de ce constat, a donc décidé, en lien avec les organismes de retraites, les mutuelles et les associations d'aides à domicile locales (ADMR, FASSAD UNA 47), de proposer une adaptation de ce concept sur le territoire. En cela, il s'agit de trouver une solution d'aide au répit à domicile : le remplacement efficace des aidants familiaux ou « familiers » (conjoint, enfants...). La prise en charge des personnes âgées est ainsi continue et de meilleure qualité.

Les baluchonneurs ayant la qualification d'aides soignants, d'aides médico-psychologiques ou d'auxiliaires de vie sociale

sont sélectionnés par les associations d'aide à domicile pour leurs expériences et leurs compétences. Ils rencontrent les familles suite à la demande d'intervention et font le point sur les habitudes de vie de la personne âgée. Au retour de l'aidant, le référent du service baluchonnage fait un bilan avec l'aidant familial et propose éventuellement des suggestions lui permettant notamment d'acquiescer des gestes plus professionnels...

Une belle manière de promouvoir cette troisième voie qu'est le maintien à domicile, en donnant un peu d'air, et des éléments de formation aux aidants de la famille !

Retrouvez la plaquette d'information du Conseil général sur www.cg47.fr



Clermont-Dessous / Port-Sainte-Marie / Aiguillon

Jusqu'au 27 février, D 813, D 108 E : travaux de modernisation de la voie ferrée. Travaux : Meccoli et TSO

Monsempron-Libos

Jusqu'au 29 février, aménagement de la traverse. Alternat par feux. Travaux : Eurovia. Participation CG47 : 205 000 €

S^t-Pardoux-Isaac

Jusqu'au 18 mars, D 933 : aménagement de la traverse et effacement des réseaux électriques et France Télécom. Alternats. Travaux : Eurovia, Malet et Spie. Maîtrise d'ouvrage communale : 1 244 160 €

Sauveterre-Saint-Denis

Jusqu'au 30 mars, D 308 : aménagement de la place du bourg. Alternat par feux selon besoin. Travaux : ESBTP

Caumont-sur-Garonne

Jusqu'au 31 mars, D 143 : aménagements de la traverse. Route barrée en agglomération. Itinéraire de déviation. Travaux : Malet. Maîtrise d'ouvrage communale.

Villeneuve-sur-Lot

Jusqu'en septembre, déviation Sud-Ouest de la ville, rétablissement des voies transversales. Travaux : NGE Génie civil. Estimation : 2 751 814 €

■ À NOTER

Harmoniser la gestion de l'eau

Le *Contrat de rivière Lot aval* est entré en vigueur le 19 janvier dernier à l'occasion de sa signature officielle en mairie de Sainte-Livrade-sur-Lot. Il est l'accomplissement d'un travail collaboratif amorcé en 2008, et initié par Patrick Cassany, président du Syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du Lot 47, et Claire Pasut, présidente du Comité de rivière.

Premier exemple de gestion intégrée de l'eau sur le département, ce contrat formalise les actions à conduire pour cinq ans, chiffre les engagements de chaque partenaire, donnant ainsi une plus grande visibilité à la politique de l'eau du territoire.

**Numérique et développement touristique**

En 2010, le Conseil général de Lot-et-Garonne, en partenariat avec le Comité départemental de tourisme et le Pays du Dropt, a répondu à l'appel à projets « Pôle d'excellence rurale » lancé par la Datar. Il présentait un programme ambitieux de développement de l'e-tourisme baptisé « e-tinérance touristique ».

Retenue parmi plus de 450 dossiers, la convention qui lui est relative a été signée le 3 février dernier.

Parmi les nouveaux services qui seront proposés aux touristes : une base de données recensant l'ensemble des informations touristiques, un site web vitrine de tous les sites, des systèmes d'audio-guidage, des visites virtuelles...

**MAJORITÉ**

À la suite d'une demande officielle d'élus de la majorité départementale, une mission d'information et d'évaluation relative à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste a été créée lors de la dernière session.

La France serait l'un des pays d'Europe aux ressources en gaz de schiste les plus abondantes. Ces réserves permettraient de couvrir la consommation de gaz sans importation pendant 100 ans.

Passée cette description alléchante, la réalité l'est beaucoup moins. Testée depuis près de 60 ans et développée depuis 20 ans aux États-Unis, la technique de fracturation hydraulique qui permet à ce jour l'extraction des gaz emprisonnés dans la roche, nuit fortement à l'environnement.

Aujourd'hui, une entreprise américaine a demandé à l'État un permis d'exploration pour une large zone géographique qui inclut tout l'Est du Lot-et-Garonne, ce qui aurait des conséquences irréparables sur l'environnement.

Cette mission d'information et d'évaluation nous permettra de rompre le silence dans lequel s'enferme l'État mais aussi d'échanger avec les départements voisins ainsi que les associations engagées sur ce dossier.

Groupe de la Majorité départementale
Tél. : 05 53 69 42 11 - lotetgaronnepourtous@cg47.fr

OPPOSITION

L'engagement politique dans un Conseil général est d'abord un engagement pour le territoire, pour ses habitants et pour la défense de leurs intérêts. L'équipe de Pierre Camani semble l'avoir oublié : aujourd'hui en campagne pour le candidat socialiste à l'élection présidentielle, elle se contente d'utiliser le Lot-et-Garonne comme alibi pour valoriser ses postures idéologiques.

La situation de notre pays est grave. Elle a bien évidemment un impact sur notre département. Mais les échéances nationales ne doivent pas faire oublier les enjeux locaux, tout comme l'engagement partisan ne saurait cautionner l'immobilisme. L'agitation stérile des débats politiques est bien éloignée du quotidien de nos concitoyens : on attendrait de l'exécutif départemental qu'il se concentre sur la réalisation effective de ses missions.

Notre département est actuellement confronté à des choix difficiles, qui seront décisifs pour son avenir. N'est-il pas légitime de croire que la priorité est là, dans la mesure où ces décisions devront être prises quel que soit le gouvernement en place ? À force de s'occuper de ce qui se passe à Paris, la gauche départementale se détourne de ceux qui lui ont fait confiance : les Lot-et-Garonnais devraient pourtant être au cœur de ses pensées...

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*
Tél. : 05 53 98 52 00 - costes.jeanlouis@gmail.com